



**Ordre du jour :**

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du PV de l'assemblée du 2 mai 2013
3. Communication de la Présidente
4. Communication du Directeur
5. Collège de la Romanellaz
6. Association du CET
7. Commissions
8. Parole aux quarts
9. Changement de direction
10. Divers

Absents : Caroline Albiker-Pochon (démissionnaire)

Invité : M. A. Zysset

**Point 1** : approuvé avec la modification suivante : 1. Intervention M. Zysset

car M. Zysset est invité à notre séance ; il intervient en premier en donnant lecture de son rapport de gestion car son mandat de responsable des devoirs accompagnés prend fin. Il sera remplacé dès le 1<sup>er</sup> novembre par Mme Nathalie Bayet.

Nous joignons ledit rapport au présent PV.

**Point 2** : approuvé

**Point 3** : Mme Beaud transmet des informations reçues concernant les journées hors cadres des degrés 5-8 ayant eu lieu en juin avec la possibilité à un membre du CET d'y assister. Il n'y a pas eu de transmission à nos membres, le dossier étant important et arrivé après notre séance plénière. Il sera joint aux documents de rentrées mis en circulation et le nécessaire sera fait à l'avenir afin que ce document soit transmis dans les temps afin de permettre aux membres du CET intéressés d'y participer.

Des courriers datant du 6 et 25 juin, adressés à la Direction des Ecoles nous ont été transmis ; ils parvenaient de parents d'élèves de classes de transition concernant l'éventualité de la fermeture d'une classe de 6<sup>ème</sup> ; finalement, cette classe a pu être maintenue, le nombre d'élèves ayant évolué à la hausse fin juin.

Nous déplorons la démission de Mme Caroline Albiker-Pochon ; Mme Beaud donne lecture de la lettre. La procédure de remplacement sera évoquée au point 8.

M. Guignet a interpellé Mme Beaud durant l'été afin de savoir si son mandat au sein du CET serait maintenu malgré sa démission du comité des juniors du FC Crissier. Après consultation du règlement, M. Guignet peut maintenir son mandat car il est toujours membre de cette association sportive.

La direction a déposé son budget auprès de la Municipalité ; celui-ci est stable. En fonction de la mise en application d'Harmos, les montants attribués aux différents comptes ont été modifiés en conséquence, le cycle de transition ayant passé du secondaire au primaire. Le budget attribué aux devoirs accompagnés a légèrement augmenté, afin d'offrir les mêmes prestations également aux élèves de 8<sup>ème</sup> Harmos (anciennement 6<sup>ème</sup>). Dans le cadre des projets de prévention, un budget de 7000.- a été prévu afin d'équiper les salles des maîtres



## CRISSIER

d'un kit de matériel (fit for future) afin d'occuper les élèves pendant les récréations. Ceci est une réponse aux soucis du CET mais aussi des enseignants et des parents sur les problèmes d'incivilité à l'école.

**Point 4 :** le directeur distribue le Memento et mentionne que le règlement de l'établissement se trouvant en fin de brochure n'est toujours pas LEO compatible ; le CET pourrait participer à la modification de ce règlement qui aura besoin de l'aval du service juridique de l'Etat de Vaud avant d'être publié. Il en est de même pour le règlement sur les bâtiments.

Le plan de rentrée est distribué et commenté ; l'établissement comprend au 1.10.2013 1094 élèves répartis dans 67 classes ; le nombre de maîtres est de 118.

Un plan des locaux (liste exhaustive) est également commenté.

**Point 5 :** Collège de la Romanellaz : la commission se réunit env. 1x/mois. M. Jaques, Mme Rouiller et Mme Beaud sont très attentifs aux besoins des élèves et des enseignants, ce qui n'est pas toujours le cas des architectes et ingénieurs, plus axés sur la technique.

Le préavis est terminé, approuvé par la Municipalité et sera examiné par une commission du Conseil communal qui établira son rapport afin que le crédit de construction (13 mio) puisse être voté lors de la séance du 4 novembre. Parallèlement, le dossier de mise à l'enquête devra paraître début octobre ; tout est mis en œuvre pour informer au mieux les riverains afin qu'il y ait le moins possible d'oppositions au projet afin que sa planification puisse être respectée (ouverture du collège en 2015).

Des projets d'extension du collège de la Carrière (CYP 2) et du collège de Marcolet sont à l'étude afin de pouvoir faire face à l'augmentation démographique de la commune.

Des discussions sont en cours également sur la planification de salles de classe dans les nouveaux quartiers de l'Orée et la Lentillère, mais l'objectif est miser sur une école de regroupement plutôt que par la dispersion.

**Point 6 :** Le solde du compte bancaire présente un avoir du CHF 17'218.95. Les problèmes administratifs ont été résolus !

M. Carnal fait un bref inventaire des montants attribués aux différentes activités (théâtre, chœur, ..)

Il est précisé que la procédure d'attribution est la même pour le théâtre et le petit chœur, à savoir, que le chiffre d'affaires réalisé par chacun est redistribué à chacun.

Mme Berthoud va se charger d'établir un formulaire type pour les demandes d'aide à l'Association du CET.

Un nouveau réviseur a été nommé en remplacement de Caroline Albiker-Pochon : Mme Sophie Rodari.

**Point 7 :** Transports : concernant la pétition qui conteste la décision municipale de supprimer le retour en fin de journée pour les élèves dès la 7<sup>ème</sup> Harnos, elle a été transmise à la commission des pétitions qui va faire son rapport au prochain conseil du 4 novembre. Selon les conclusions, le CET pourrait être impliqué dans la suite à donner à cette affaire.

Suite à l'entrée en vigueur du règlement cantonal sur les transports scolaires, un règlement sur les transports scolaires doit être adopté par le Conseil communal ; la commission des transports ainsi que Mme Rodari sont investis à préparer ce document. M. Guignet se charge de convoquer 2 à 3 séances dès le mois de janvier 2014.



**CRISSIER**

Parascolaire : Mme Rémy donne un feed-back sur la collaboration avec le Crissier-contact, qui se passe bien.

Différentes projets sont en cours.

**Point 8** : Quart parents : élection d'un nouveau membre lors de la prochaine assemblée annuelle des parents, car vienne-en-suite plus intéressée.

On demande quel est le coût du dépistage annuel des dents ; le rapport 2012-2013 a été envoyé entre-temps à la secrétaire. Envisager peut-être une discussion avec un professionnel....

On demande également que les communications de la direction aux parents arrivent plus vite, par souci d'organisation.

Quart professionnel : les problèmes de store et d'éclairage ne sont toujours pas résolus.

**Point 9** : Lors de notre séance, le successeur de M. Jaques n'était pas encore connu...il l'est maintenant ; il s'agit de Madame Mireille Perrin, doyenne dans un établissement d'Yverdon. Elle a également enseigné 10 ans au collège de la Planta.

Avec la LEO, la consultation des communes est assez succincte lors d'un changement à la tête de la direction de l'établissement scolaire ; les dossiers de candidatures retenus sont juste présentés pour accord au Syndic de la commune concernée.

Une cérémonie de passation de témoin aura lieu le mardi 5 novembre 2013 à la Salle de spectacle de Chisaz.

**Point 10** : Il faudrait remettre le flyers de présentation du CET aux parents via l'agenda dès l'élection du nouveau membre du quart parents.

Mme Beaud propose des séances supplémentaires afin de développer et de travailler sur des projets et thèmes abordés.

Prochaine séance : le 15 novembre avec repas ; lieu proposé : chez Kavu

Fin 22h30

Michelle Beaud, présidente

A.- M Carluccio, secrétaire